

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS CONTRE LA MONTRE Commission CycloSPORT UFOLEP45

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- pas de condition particulière pour participer à ce championnat.
- les engagements pourront éventuellement être pris sur place (avec une majoration de 2€00).
- l'épreuve sera ouverte aux départements extérieurs (avec un classement).

CHAMPIONNAT REGIONAL

- pas de condition particulière pour participer à ce championnat.

CHAMPIONNAT NATIONAL

- avoir participé au championnat départemental ou régional contre la montre, pour poser sa candidature à la sélection.

- aucune dérogation ne sera accordée (voir le règlement national).

A noter : tout engagement devra être fait par le président du club qui en prendra toute la responsabilité.

CRITERES DE SELECTION AU CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE Commission CycloSPORT UFOLEP45

La commission cycloSPORT établira les sélections au championnat national en fonction des critères ci-après et du nombre de cycloSPORTifs à sélectionner (quotas nationaux) :

- le champion régional contre la montre.
- le champion départemental contre la montre.
- le classement du champion régional contre la montre.
- le classement du champion départemental contre la montre.
- la catégorie de valeur.
- le nombre de participations aux épreuves dans le Loiret.
- en cas d'égalité, la commission cycloSPORT statuera (notamment : résultats saison – participations et résultats saison précédente).